

AUVERS MAG'

Le magazine de la ville

Novembre 2014 / N° 2



Un nouveau rythme pour la ville

Actualités

Vos rendez-vous

NOVEMBRE

Samedi 1^{er} au mardi 11 Maison de l'Île	Exposition La Palette 28^e édition Entrée libre 14h à 18h	Samedi 15 au 4 décembre Galerie d'Art contemporain	Exposition d'une Aube à l'autre Vernissage à 18h Entrée libre samedi, dimanche et jours fériés 14h à 18 h	Samedi 29 et dimanche 30 Musée Daubigny	Portes ouvertes Foyer des anciens Jusqu'au 23 décembre Carnets de poils Hommes et bêtes dans la tourmente
Dimanche 2 Espace vert des Côteaux	Cross Auvers Athlétisme	Dimanche 16 Maison de l'Île 14h	Loto du Téléthon		
Mardi 11 Square de la résistance	Commémoration Armistice 1918 Rendez-vous 9h place de la Mairie	Samedi 22 et dimanche 23 Maison de l'Île	Spectacle Restless		
Samedi 15 Maison de l'Île 20h30	Festival Jazz au fil de l'Oise 19^e édition Daniel Mille interprète Piazzola	Samedi 29 et dimanche 30 Maison de l'Île de 10h à 18 h	Salon du Terroir		

DECEMBRE

Mardi 2	Conseil municipal	Samedi 13 Maison de l'Île 21h	Manu Lanvin & the Devil Blue Son(s) of the Blues Concert Auvers'Jazz
Vendredi 5 Foyer des anciens	Téléthon 2014 Soirée choucroute et animation musicale	Dimanche 14 Maison de l'Île	Brocante à l'ancienne (Lyons-Club)
Samedi 6 Maison de l'Île 14h30	Vente aux enchères de tableaux	Samedi 20 et dimanche 21 9h à 13h Place de la Mairie	Marché de l'Avent
Dimanche 7 Place de la Mairie 9h	Marché au profit du Téléthon Départ de la balade en VTT		
Maison de l'Île 14h	Spectacle «Le rêve»		

JANVIER

Dimanche 4 Maison de l'Île 14h	Loto Auvers en Fête	Samedi 17 Maison de l'Île 20h	Soirée Auvers Athlétisme
Samedi 10 Maison de l'Île 18h	Vœux du Maire	Samedi 24 Maison de l'Île 19h	Ouverture de la saison Auvers Jazz Concert solo de Sébastien Texier Concert de Sébastien Texier Quintet
Samedi 17 au Dimanche 1^{er} mars Galerie d'Art contemporain	Exposition «Carnets de voyage» Vernissage samedi 7 à 18 h	Samedi 30 Maison de l'Île 19h	Soirée AFB2M Handball

Le mot du Maire



Chères Auversoises
Chers Auversois,

Depuis plus de 6 mois, j'ai le grand plaisir et la mission d'animer l'équipe des élus et des agents de la commune qui œuvrent dans l'intérêt des Auversois.

Les dossiers que nous avons ouverts, tout comme ceux que nous avons repris, nécessitent une très forte implication personnelle du Maire, bien sûr, mais aussi des Adjointes, des Conseillers municipaux délégués et des Conseillers municipaux. C'est avec enthousiasme que notre équipe s'est attelée à cette tâche.

L'investissement personnel, l'appui des compétences des agents et la volonté de réussir ensemble pour Auvers nous ont permis de mettre en œuvre la réforme des rythmes scolaires décidée par l'Etat, de réaliser de nombreux travaux dans les bâtiments et espaces publics et de remettre sur de bons rails les dossiers d'avenir de notre Commune.

Une équipe déterminée

Nous avons réussi à faire face à un Office du tourisme qui périclitait et amorçons une nouvelle dynamique dans un cadre rénové avec pour but de donner un nouvel élan au Tourisme local. Nous avons réorienté les projets de construction en les adaptant à notre commune, tant par leur dimensionnement, que par leur esthétique ou leur capacité à s'intégrer durablement sur le territoire.

Nous avons aussi et surtout engagé une démarche de fond qui nous permettra de rendre possible ce qui vous tient à cœur, dans un contexte financier pourtant précaire : la qualité de vie, la proximité et le bien-être collectif.

C'est ainsi que dès le printemps, vous pourrez assister aux travaux de ravalement et de mise en accessibilité qui donneront une nouvelle jeunesse à notre Mairie.

Conformément à notre engagement, nous étudions actuellement l'implantation d'un pôle de santé sur le plateau associé à une résidence seniors d'environ 80 places. Notre volonté est de le construire dans les meilleurs délais, c'est pourquoi une pré-étude a été lancée.

Une équipe à vos côtés

Souhaitant entretenir cette proximité avec les Auversoises qui me tient à cœur, j'ai souhaité créer un rendez-vous convivial avec tous les habitants, nous permettant d'échanger sur la commune et notre action. Le premier Café citoyen aura lieu le 23 novembre de 9h à 11h place de la mairie; j'espère vous y retrouver nombreux.

Avec toute mon équipe, comme vous le savez, nous aimons notre « village » passionnément. A nous de vous convaincre par nos actions que la vie de notre village mérite l'intérêt de chacun. A nous de réussir à rendre encore plus prospère et plus convivial le village que nous aimons avec ferveur.

Nous l'assumerons avec rigueur et enthousiasme pour les Auversoises et les Auversois qui aujourd'hui comptent sur nous, pour un meilleur avenir, tous ensemble, dans notre beau village.

En attendant le plaisir de vous retrouver, je reste, avec mon équipe, à votre entière disposition.

Isabelle Mézières
Maire d'Auvers-sur-Oise

sommaire

ACTUALITÉS	2
SCOLAIRE	4
TRAVAUX DANS LES ÉCOLES	5
VIE LOCALE	6
AUVERS PROPRE	7
A VOTRE SERVICE	8
URBANISME	9
CCVOI	10
AUVERS EN FÊTE	12
SPORT ET JEUNESSE	14
CULTURE ET TOURISME	16
FINANCES	17
VIE MUNICIPALE	18
TRIBUNE LIBRE	20

Scolaire

Ouverture d'un nouveau centre de loisirs 3/6 ans : fini les listes d'attente!



Préoccupés par les dizaines d'enfants qui ne pouvaient être accueillis au centre de loisirs, nous avons alerté la Direction Départementale Jeunesse et Sports. Celle-ci nous a permis d'ouvrir un nouveau centre de loisirs à la condition de le dédier aux tout-petits, les 3-6 ans.

Remise des dictionnaires

Le 12 octobre en mairie à 19h, Madame le Maire entourée de son équipe municipale a remis un dictionnaire, offert par la Caisse des écoles, à chaque enfant de CM2 pour son passage en sixième. Ce fut l'occasion de partager le verre de l'amitié avec les enfants, les parents et les associations de parents d'élèves.



Depuis le 2 septembre deux centres sont ouverts. Nous avons embauché deux directeurs, des professionnels qui organisent pour vos enfants de nombreuses nouvelles activités.

Aulnaies enfants de 7 à 11 ans (85 places)
Vavasseur enfants de 3 à 6 ans (65 places)

Places disponibles inscriptions au 01 30 36 00 17

RYTHMES SCOLAIRES !

Conformément au décret du gouvernement relatif aux nouveaux rythmes scolaires, une semaine scolaire de quatre jours et demi, incluant le mercredi matin, et de nouveaux horaires ont été mis en place dès le 2 septembre 2014.

Ecoles	Activités TAP midi Soir
Chaponval	-Cuisine -Danse -Chant -Théâtre -Jeux de société
Aulnaies maternelle	-Jeux de société -Atelier lecture -Dessins -Chant -Chants -Histoires et contes -Activités manuelles sur la semaine
Aulnaies élémentaire	-Multi sport -Activités manuelles -Jardinage
Vavasseur maternelle	-Danse -Théâtre -Jardinage -Relaxation -Chant -Jeux de société -Contes et histoires
Vavasseur élémentaire	-Relaxation -Danse -Tournoi sportif -Composition musicale -Atelier dessin -Mosaïque -Jeux de société

La DASEN (Direction Académique des Services de l'Éducation Nationale) nous a imposé son calendrier et de nouveaux horaires fin juin. **Les Temps d'Activités Périscolaires (TAP), sont pris en charge gratuitement pour les familles** et sont répartis quotidiennement en deux temps : 15 minutes le midi et 30 minutes le soir.

Diverses activités sont proposées aux enfants (voir tableau ci-contre). Les directrices, professeurs, atsem et animateurs animent les ateliers, à ce jour 450 élèves environ se sont inscrits. Malgré une réforme imposée, sans concertation, par l'État, les communes ont besoin d'accompagnement méthodologique, de temps, de moyens pérennes et significatifs pour parvenir à mettre en œuvre correctement ces nouveaux rythmes.



Travaux dans les écoles

Travaux d'été effectués par les services municipaux, les entreprises et les Auversois

Vavasseur

Rénovations : cantine, laboratoire de préparation des repas, salle des maîtres, bureau de direction, salle de restauration des institutrices, salle informatique, rénovation mobilier de la cour, local à poubelles déplacé.

Chaponval

Peinture entrée de l'école.
Réparation de la cour.
Réalisation d'une marelle dans la cour.

Aulnaies

Entretien des cours.
Rénovation du bâtiment annexe du centre de loisirs.



Entrée de l'école Vavasseur RÉNOVÉE



NOUVELLE SALLE de restauration des maîtres



NOUVELLE SALLE informatique



NOUVELLE SALLE des maîtres



RÉNOVATION des peintures



PEINTURE des barrières de l'entrée de l'école de Chaponval



MARQUAGE DE LA MARELLE offert par la société Publipeint

Travaux de Toussaint

Sécurité des enfants entrées des écoles

Aulnaies

Aménagement de l'entrée rue Maigne, création de 15 nouvelles places de parkings, fermeture de la cour et création d'un local poubelles.
Aménagement d'un local pour la création artistique dans le cadre des Temps d'Activité Périscolaires.

Vie locale

Chantier citoyen

Merci à tous les bénévoles qui ont répondu à notre appel lancé dans le dernier Auvers mag.

Vous êtes venus nombreux (retraités, atsem, jeunes et professionnels) nous aider pendant notre chantier de rénovation de l'école vavasseur, lequel s'est déroulé tout l'été : peinture, plomberie, maçonnerie, ménage.

Merci aux jardinières bénévoles qui nous ont aussi aidés pendant 3 jours à nettoyer notre cimetière.



Prochain chantier citoyen : inscriptions au 01 30 36 60 81

La médiation : une solution amiable aux conflits de voisinage !

La médiation est un mode amiable de prévention et de résolution des conflits. Le médiateur municipal est un bénévole qui intervient en cas de différends entre administrés. Son intervention est gratuite, sur simple demande.

Ni juge, ni arbitre, indépendant et neutre, le médiateur municipal est à la recherche de solutions équitables en écoutant chaque partie. Si vous faites appel à lui, il manifestera une écoute attentive à vos arguments et s'efforcera de trouver une solution adaptée et réaliste qui convienne aux deux parties.

Christophe Dufour a été désigné médiateur de la ville par le conseil municipal du mois de juin. Il succède ainsi à Georges Sérignac que nous remercions pour son investissement.

Pour prendre rendez-vous, contacter le cabinet du maire : 01 30 36 60 81

Auvers Bus

Depuis cet été la ville s'est dotée d'un mini bus 9 places qui est dédié au transport de nos jeunes et de nos anciens. Une navette sera prochainement mise en place **gratuitement** pour nos seniors et leur permettra de se rendre au marché le jeudi.

Renseignement et inscription auprès du CCAS au 01 30 36 60 82.



Mise en accessibilité

L'ordonnance du 29 septembre 2014 donne les dates définitives pour mettre vos ERP en accessibilité aux personnes handicapées. **Vos établissements doivent être accessibles au 1^{er} janvier 2015.** S'ils ne le sont pas, vous devez **impérativement avoir réalisé un Ad'AP** (Agenda d'Accessibilité Programmée) **avant le 1^{er} octobre 2015.**

Cet Ad'AP vous permettra d'échelonner vos travaux sur 3, 6 voire 9 ans.

Attention : Les commerçants de la ville doivent aussi réaliser un Ad'AP en cas de non-conformité au 1^{er} janvier 2015

Conseil d'un architecte du CAUE de 13h30 à 16h45

Une permanence est assurée une fois par mois en mairie de 13h30 à 16h45 sur rendez-vous auprès du service urbanisme au 01 30 36 60 91.

Démocratie locale

Nouveau

Café citoyen



Madame le Maire, entourée de ses adjoints vous invite au premier café citoyen sur la commune le dimanche 23 novembre de 9h à 11h place de la Mairie.

Ce moment privilégié permettra d'échanger entre élus et Auversois sur des thèmes liés à la commune. Un cahier de doléances ainsi qu'une boîte à idées seront mis à disposition.

Ateliers Consultatifs

6 ateliers ont été constitués composés d'élus du conseil municipal et d'Auversois.

Ils permettent l'élaboration de propositions sur les thématiques suivantes :

- **Vie locale, associations, commerce** animé par Martine Rovira (adjointe)
- **Sécurité des voiries et mobilité** animé par Florent Beaulieu (adjoint)
- **Education, jeunesse et sport** animé par Abel Lemba Diyangi (adjoint) et Frédéric Legrand (adjoint)
- **Culture, tourisme et patrimoine** animé par Sylvie Jacquemin (adjointe)
- **Solidarité** animé par Eric Colin (adjoint)
- **Urbanisme** animé par Corinne Guerlain (adjointe)

Pour la première fois, un bureau est mis à disposition des conseillers de l'opposition en mairie.

Chaque samedi matin, un élu est à votre écoute en Mairie de 9h à 11h30.

Auvers propre

Les agents de la ville des services de voirie et d'espaces verts ont réalisé un énorme travail, nettoyage quartier par quartier, cimetière, tonte, plantations, réfection des ronds-points. Malgré cela notre ville mérite d'être encore plus propre. Sans votre aide nos équipes mettront beaucoup plus de temps à respecter leur calendrier de passage dans votre quartier.



Cimetière avant



Cimetière après



Place du Valhermeil avant



Place du Valhermeil après

Je jardine ma ville

Cette année nous nous attacherons à jardiner la rue haute, les ruelles et les venelles adjacentes dans le cadre du chemin des peintres.

Rappelons le principe : le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement, le Parc Naturel Régional du Vexin et la Commune fournissent aux riverains des fleurs à planter le long de la voirie devant leurs maisons.

Par la suite les riverains s'engagent à entretenir ces parterres.

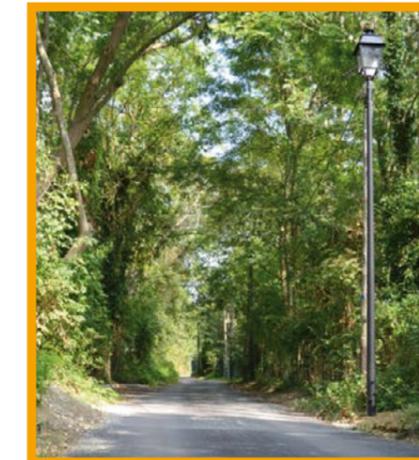
Anciens et nouveaux jardiniers peuvent participer !

Renseignements : Colette Bruneliere, Conseillère déléguée à la biodiversité au 06 09 37 26 14

Samedi 8 Novembre, prochaine journée de plantations. Nous souhaitons que les voisins se groupent pour s'aider mutuellement ; la journée n'en sera que plus conviviale.

Rue des ruelles : et la lumière fut

La rue des ruelles a fait l'objet de travaux d'assainissement. Nous avons renégocié dès notre élection avec les prestataires, afin d'installer l'éclairage public que les riverains attendaient impatiemment, sans pour autant augmenter le budget nécessaire.



Entrée de ville

L'entrée de ville par le pont en provenance de Méry-sur-Oise est en cours de réaménagement.

Phase 1 : nous avons réalisé une jardinière en pavés à l'ancienne et refait le trottoir, les panneaux signalétiques du carrefour ont été nettoyés.

Phase 2 (2015) : création de parkings, nettoyage du petits bois, changement des grillages et de la signalétique.

Le réaménagement de l'entrée de ville côté Valhermeil est également prévu.

Nous recherchons des bénévoles

par quartiers pour assurer la propreté des trottoirs avec nos agents référents.

Contact 01 30 36 60 81

Les quartiers : Valhermeil/Chaponval /Plateau/Rémy/Centre Bord/d'Oise / Centre/Montcel/Cordeville

A votre service

SEDIF



Le SEDIF a décidé de déployer le télélevé des compteurs d'eau. Les nouveaux compteurs qui sont posés sur notre commune permettront aux abonnés de bénéficier des services de Téléo (**relevés en l'absence de l'abonné, factures correspondant au volume consommé et non plus estimé, paramétrage d'alertes personnalisées par l'abonné**).

Veolia Eau prendra rendez-vous avec vous. L'intervention dure une demi-heure. Le nouveau compteur est raccordé ensuite au réseau de télélevé. C'est à l'abonné de paramétrer ensuite son espace de suivi sur internet.

Remplacement des bacs à verre

A compter du mois d'octobre et jusqu'à mi-janvier 2015, le Syndicat TRI-ACTION va procéder au remplacement de vos conteneurs à poignée, destinés à la collecte des verres, par des conteneurs à roulettes de 120 litres.

Plastic Omnium sera le prestataire en charge de la distribution.

Les agents chargés de cette mission seront présents sur notre commune tous les jours du lundi au samedi de 7 h à 20h. La livraison aura lieu à votre domicile sans horaire précis.

Chaque agent portera un badge avec le logo du prestataire il vous remettra le

conteneur avec un courrier d'informations précisant sa mission. **Il n'y aura rien à régler.**

A partir du 1^{er} janvier 2015, les conteneurs verts seront collectés tous les mois. Les dates de collecte seront précisées dans le calendrier dédié.

Les anciens conteneurs à poignée ne seront plus collectés à partir du 1^{er} février 2015. Ils ne seront pas récupérés, vous pouvez leur donner une seconde vie et une nouvelle fonction à votre domicile.

Pour tout renseignement Contactez le Syndicat TRI-ACTION :

N° Vert : 0 800 511 202
(appel gratuit depuis un poste fixe)
Standard : 01 34 18 30 18



Info point relais

Les points relais dans la ville seront transférés au centre de technique municipal rue Roger Tagliana à partir de fin novembre. Deux grands nouveaux conteneurs vous y attendront.

Etrences : alerte aux faux éboueurs

A l'approche de la fin d'année, les éboueurs vont passer chez vous pour vous proposer des calendriers et demander des etrennes. Soyez extrêmement vigilants, de faux-éboueurs profitent de cette occasion pour vous solliciter.

Pour votre information, les agents de collecte ont une tenue de travail Val'Horizon (ensemble pantalon et veste jaune et bleu) avec le logo « Val'Horizon ».

Solidarité

Secours populaire

Une antenne du Secours Populaire Français à Auvers est implantée depuis avril 2013 rue E. Fauquert.

Avec l'aide de 5 bénévoles, nous distribuons des colis alimentaires aux familles les plus démunies de la commune. Nous participons aussi ponctuellement aux sorties organisées pour les seniors.

Distribution tous les mercredi de 16h à 17h30

Responsable : Isabelle PASKEWIEZ
06 31 79 68 11
auvers@spf95.org

A l'automne la solution c'est AES...

Le temps vous manque pour préparer l'hiver. Elaguer, ranger, tailler, ramasser les feuilles...

AES répond rapidement et efficacement à vos besoins.

Tarifs sur : www.aesolidarite-services.org et au 01 30 36 79 77

Assistante sociale



Permanence sur rendez-vous le jeudi matin dans les locaux de la mairie

Les rendez vous sont à prendre en contactant le secrétariat de l'antenne SSD de Marines au 01.30.39.61.80.

« Les uns les autres »

L'équipe du vestiaire « Les uns, les autres » vous accueille, dans la joie et la bonne humeur. Vous pourrez donner les vêtements dont vous n'avez plus usage, afin d'en faire profiter des personnes dans le besoin.

Sente derrière l'ancienne poste (entre le Balto et la Bourse de l'immobilier)

Ouverture le mercredi 15h à 18h et samedi 10h à 12h

Urbanisme

Service urbanisme, 14 rue du Pois - 01 30 36 60 91

Le service est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 16h45 et le samedi de 8h30 à 12h. Fermé au public les lundi matin et jeudi après-midi.

Tous nos quartiers protégés

Le travail de conception du Plan Local d'Urbanisme (PLU) et de l'Aire de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP) a repris à partir de l'état des lieux et de la réglementation qui nous ont été fournis par le cabinet conseil assistant la commune. Toutes les parcelles destinées à des constructions massives avaient été gelées pour être adaptées aux besoins des bailleurs. Elles sont de nouveau dans l'élaboration du PLU.

Afin de protéger notre patrimoine architectural et historique, nous avons réintégré dans l'AVAP les lieux emblématiques d'Auvers, en plus du centre et de l'Eglise : chemin des peintres, rue haute, lieux peints par des peintres célèbres, bords d'Oise, Valhermeil, Cordeville...

Nous sommes en train à présent de préparer l'adaptation du droit de l'urbanisme pour permettre la dynamique privée tout en préservant notre patrimoine réputé internationalement.

Conformément à nos engagements, tous les projets de constructions nouvelles de logements collectifs (Valhermeil, plateau, rue de Pontoise, rue Eugène Lefebvre, rue du Pois...) sont gelés jusqu'à écriture et validation complète du PLU et de l'AVAP.

Nous souhaitons un démarrage de l'enquête publique en 2015.

NON au bétonnage

Plusieurs médecins à Auvers ont cessé leur activité ces dernières années (docteur Le Queignec, docteur Salon) et n'ont pas été remplacés. D'autres s'apprentent à prendre leur retraite.

L'inquiétude de la municipalité et des Auversois quant à l'offre de santé de proximité est donc légitime et résulte d'une absence d'anticipation à pallier les départs des professionnels de santé.

Pour autant, nous avons rejeté le projet déposé en mars 2014 concernant l'ancien cabinet du docteur Le Queignec, rue du Pois, libre depuis plus de 3 ans. Il y était envisagé de créer un bâtiment sur 3 étages comprenant 10 logements sociaux avec une surface commerciale de 80 m².

Seuls un dentiste et un psychologue s'étaient positionnés !



Ancien cabinet du docteur Le Queignec 23 rue du Pois



Projet architectural du 23 rue du Pois rejeté

OUI au cabinet médical

En ce qui concerne notre projet de pôle de santé, deux points nous semblent incontournables : celui de la participation du personnel médical et para médical Auversois, ainsi que celui de l'accessibilité et du stationnement.

Conformément à notre engagement, nous étudions actuellement l'implantation d'un pôle de santé sur le plateau associé à une résidence seniors d'environ 80 places. Notre volonté est de le construire dans les meilleurs délais, c'est pourquoi une pré-étude a été lancée.

Ce pôle de santé sera évolutif afin d'y intégrer un espace solidarité intégrant le secours populaire, le vestiaire, le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale).

Nous préférons travailler à un projet réfléchi, cohérent et concerté de maison médicale, conçu en association avec les professionnels de santé en amont, adapté aux besoins des Auversois et complémentaire des réseaux médicaux spécialisés du territoire. Ceci est une véritable priorité qui motive toute notre équipe.

Attention cabane !

Si vous possédez une cabane de jardin, vérifiez avant de la rénover ou de la remplacer. Son existence, même ancienne, doit pouvoir être prouvée (titre de propriété...). Elle peut être tolérée si elle a plus de dix ans, mais toute intervention annule cette tolérance: elle sera alors considérée comme nouvelle construction, donc, soumise à réglementation. La sanction peut aller jusqu'à l'obligation de la détruire. **NB :** Seules les cabanes de moins de 5 m² sont possibles sans autorisation (sauf réglementation spécifique de la zone d'implantation : se renseigner avant).

Communauté de Communes de la Vallée de l'Oise et des Impressionnistes



Les règles du jeu changent

Avec la loi « MAPTAM » (Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles) promulguée en janvier 2014, l'Etat a décidé que les intercommunalités à fiscalité propre de la grande couronne (départements de Seine et Marne des Yvelines et du Val d'Oise) dont le siège se situe dans l'unité urbaine de Paris⁽¹⁾ doivent atteindre 200 000 habitants au 31 décembre 2015.

La Communauté de Communes de la Vallée de l'Oise et des Impressionnistes est directement impactée par ce bouleversement qui remet en cause, contre l'avis des communes concernées et sur des bases strictement «comptables», dix années d'une patiente et difficile construction.

(1) Unité urbaine – définition INSEE On appelle Unité urbaine une Commune ou tout ensemble de Communes présentant une zone de bâti continu (pas de coupure de plus de 200 mètres entre 2 constructions) qui compte au moins 2.000 habitants.

Une décision qui divise

Le 30 août, le Préfet de Région présente sa synthèse des projets départementaux et sa proposition de schéma régional intercommunal. **Il confirme la dissolution de la CCVOI, le rattachement d'Auvers, Butry et Valmondois au Sausseron**, celui de Frépillon au Parisis, mais propose d'intégrer Mériel et Méry à la Communauté de Communes de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts... Communes et structures intercommunales ont désormais trois mois, jusqu'à début décembre, pour délibérer et exprimer leur position.

Au 1 ^{er} janvier 2014				
	CCVOI	CC du Sausseron	CC Trois Forêts	CA du Parisis
Villes	Auvers, Butry, Frépillon, Mériel, MERY, Valmondois	Ennery, Nesles la Vallée, Epiais Rhus, Vallangoujard, Arronville, Hérouville, Génicourt, Labbeville, Livilliers, Berville, Hédouville, Menouville	Chauvry, Béthemont, L'Isle-Adam, Nerville, Parmain, Presles, Villiers-Adam	Beauchamp, Bessancourt, Cormeilles en Parisis, Franconville, Herblay, La Frette sur Seine, Montigny lès Cormeilles, Sannois, Taverny
Population	27.385	9.262	23.789	186.505
Au 1 ^{er} janvier 2016				
	CCVOI	CC du Sausseron	CC Trois Forêts	CA du Parisis
Villes	DISSOUTE	Les mêmes qu'au 01/01/2014 + Auvers, Butry, Valmondois	Les mêmes qu'au 01/01/2014 + Mériel, MERY	Les mêmes qu'au 01/01/2014 + Frépillon, Saint-Leu, Ermont, Le Plessis Bouchard
Population		19.566	38.047	239.785

Un calendrier serré, fixé par la loi :

Avant le 1^{er} Septembre 2014 : Le préfet de la région d'Ile de France présente le projet de Schéma à la CRCI (28 Août 2014 et 05 Septembre 2014)

Le préfet de la région d'Ile de France adresse le projet de schéma pour avis aux Conseils municipaux et organes délibérants des EPCI à fiscalité propre concernés, ainsi qu'aux membres de la CRCI (notifié le 9 Septembre 2014)

Les avis aux Conseils municipaux et organes délibérants des EPCI à fiscalité propre sont rendus dans un délai de trois mois. A défaut, l'avis est réputé favorable (date limite : 09 Décembre 2014)

Les propositions de modifications adoptées par la CRCI, à la majorité des deux tiers de ses membres, comprenant les deux tiers au moins des représentants de la ou des CDCI concernée (s) par le projet, sont intégrées dans le projet de schéma.

Avant le 28 Février 2015 (un projet de loi propose le report au 30 Avril 2015) : Le préfet de la région d'Ile de France arrête le SRCI

Avant le 1^{er} Juillet 2015 : Les préfets des départements concernés définissent par arrêté tout projet de périmètre portant création ou modification d'un EPCI à fiscalité propre.

Notification aux Conseils municipaux :

- Accord si la moitié des Conseils municipaux représentant la moitié de la population
- Si pas accord : recueil l'avis de la CRCI

Arrêté du préfet de département avec prise en compte ou non de modifications avant le 31 Décembre 2015

Conséquences

Dès lors que l'avenir de la CCVOI apparaît scellé, quelles sont les conséquences d'ici la fin de l'année 2015 ?

- Il faudra prévoir le reclassement des personnels inquiets pour leur avenir, les conditions dans lesquelles les communes reprendront leurs compétences et leurs ressources et les modalités de partage de l'actif constitué par la CCVOI en 10 ans.
- Il s'agira enfin de préparer, avec nos nouveaux partenaires, la future intégration dans la nouvelle communauté de communes à partir du 1^{er} janvier 2016.

Auvers en fête

Marché de Noël

Le marché de Noël se déroulera **le samedi 20 décembre de 10h à 19h** sous la halle du marché avec divers artisans qui vous proposeront leurs créations et également devant la mairie pour la partie festive avec divers stands de produits à déguster et à emporter. **Le dimanche 21 décembre de 9h à 13h**, sur la place devant la mairie, un vin chaud vous sera offert afin d'apporter un peu de chaleur et de convivialité pour cette fin d'année. Pour les petits, le père Noël apportera bonbons et chocolats dans sa hotte. Egalement divers produits vous seront proposés à la dégustation pendant cette matinée.



Feu d'artifice

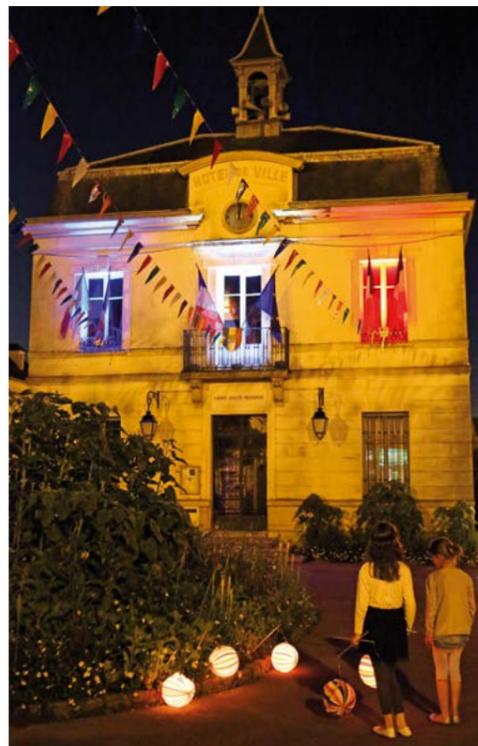


Le feu d'artifice du dimanche 13 juillet 2014 a été tiré pour la première fois depuis le Parc des Sports. Cet emplacement a permis l'accès aux personnes à mobilité réduite et amélioré la visibilité de l'évènement.

Pour un budget maîtrisé, un spectacle pyrotechnique sur le thème du Brésil, conçu et réalisé par une entreprise primée nationalement a enchanté les participants : couleurs chatoyantes, musiques rythmées et émotions ont fait chavirer la foule.

Les élus ont eu plaisir à assurer la circulation, la sécurité et la buvette. Une vente de lampions a été organisée sur place. La totalité de la recette, a été reversée à la caisse des écoles.

Le feu d'artifice a été suivi par le bal populaire, place de la Mairie. La soirée dansante a pris fin à 1h30.



Fête cantonale

Elle s'est déroulée cette année le 14 septembre à Hérouville.



Auvers-sur-Oise a fini à la deuxième place à seulement un point des vainqueurs. Bravo aux concurrents et merci aux bénévoles qui ont participé à cette sympathique journée.

Auvers était aussi représenté par le Vandisc et Auvers'Jazz, qui organisaient l'exposition « made in Hérouville » sur les 16 ans d'enregistrements d'albums mythiques des 70's au château. L'exposition a connu un franc succès auprès de nombreux visiteurs venus découvrir l'histoire du lieu, ou pour les plus anciens, se remémorer quelques bons souvenirs.

Jumelage

Dimanche 7 septembre se tenait le traditionnel Corso Fleuri à Zundert, ville natale de Vincent Van Gogh, à laquelle Auvers-sur-Oise est jumelée depuis 1982. Le corso fleuri est un défilé de 20 chars construits par des habitants de Zundert, aussi impressionnants les uns que les autres, hauts de 3 étages, articulés parfois, entièrement recouverts de dahlias.



Histoire, mémoire et commémorations

Exposition sur la guerre de 1914-1918

Du mardi 21 octobre au dimanche 26 octobre, pendant les vacances scolaires, une exposition d'une vingtaine de panneaux prêtés par l'**Office National des Anciens Combattants** de Cergy-Pontoise, ainsi que des photographies d'objets réalisés par les soldats durant cette guerre (provenant d'une collection privée), se tiendra dans la salle des mariages de notre commune.



L'accès à cette exposition est libre et gratuit, permettant le devoir de mémoire en famille.

Carnets de poilus :

« Hommes et bêtes dans la tourmente »

Jusqu'au 21 décembre 2014 au musée Daubigny



« Malgré le développement de nouvelles technologies appliquées au combat, la Première Guerre mondiale a mobilisé, aux côtés des hommes, un nombre considérable d'animaux. Hommes et bêtes ont été unis dans les tranchées ou dans les zones occupées et ont subi les mêmes atrocités » [...]

« Croquis d'artistes soldats, outils de propagande, photographies et cartes postales anciennes, témoignages littéraires permettront aux visiteurs - particulièrement aux plus jeunes - de découvrir une page d'histoire encore trop peu connue. »

Commémorations

Le dimanche 31 août, s'est déroulée la **cérémonie commémorative de la libération des villes d'Auvers-sur-Oise et de Butry-sur-Oise**.

Elle rendait hommage à six Auvertois victimes des Allemands du 23 au 30 août 1944 : Léonard DUSAUTOY (35 ans), Marcel MARTIN (24 ans), Léon MAIZIERE (51 ans), Marcel FRANCOIS (46 ans), Michel BRINGAND (25 ans) et Gilbert DROUET (34 ans).



Prochaine cérémonie commémorative

Mardi 11 novembre à 9h15 au square de la Résistance aura lieu la célébration de l'**armistice 1914-1918**. Vous êtes invités à venir participer et vous recueillir en mémoire des morts pour la France.

Fête de la musique

La **fête de la musique du 21 juin** a été organisée sur la place de la Mairie. Des associations de danse et des groupes musicaux ont exprimé leur talent dans une ambiance très conviviale.

En marge de ce spectacle, diverses animations étaient proposées : maquillage et tresses pour les enfants, balades en poney dans le parc Van Gogh et exposition de voitures anciennes.

Un grand merci à l'amicale du personnel qui a tenu sans faille la buvette tout au long de cette magnifique journée ensoleillée.



La 130^e fête de la rue Rémy

La fête s'est déroulée comme chaque année dans la bonne humeur avec ses forains, sa brocante, son traditionnel cassage d'assiettes, ses concerts, le défilé des enfants au son de la cornemuse. L'origine du centre historique d'Auvers vient du celte Remes signifiant, les premiers, les plus anciens. **Nous le savons maintenant grâce à une plaque qui a été inaugurée, en présence des anciens du quartier, pour cette 130^e édition.** Un grand merci à toute l'équipe des Rémys.



Sport et jeunesse

Cet été, les services techniques ont travaillé à l'entretien et la rénovation des installations extérieures du stade.

Tennis Club Auversois : nouvelle équipe, nouveaux projets



Le tennis club d'Auvers (TCA) est une association de plus de 30 ans qui compte environ 300 membres. En juin 2014, une nouvelle équipe

a été élue. Philippe Beaulieu devient le nouveau président et succède à Claudie Vivier qui a su pendant plus de 10 ans avec son équipe, hisser le TCA à un très bon niveau et faire du club un lieu convivial et agréable.

Les nouveautés de la rentrée sont la possibilité d'un enseignement plus « à la carte » pour les cours collectifs, l'entraînement plaisir, et les cours individuels. De plus, un cours de stretching sera mis en place pour les adhérents. Le mur du tennis est maintenant accessible à tous.

Auvers athlétisme : Cassandra au Cross du Val d'Oise

Bravo à tous ces athlètes, des plus jeunes aux moins jeunes, aux bénévoles de l'association et plus particulièrement à Cassandra, qui pour la 3^e année consécutive est sacrée championne de cross du Val d'Oise.



V.O.I. Judo : du haut niveau !

Promu par la ligue de Judo « Meilleur club d'Ile De France Minimes 2014 » et 2^e Club de France Cadet 2014 (derrière l'Olympique de Marseille)

3 nouveaux champions cet été :

« Nous sommes à un moment important dans la vie du club, un 5^e Dojo sera ouvert sur Butry à la rentrée 2014, le record de licenciés a été pulvérisé cette saison avec 400 licenciés (+ 17% sur une saison) et nous allons intégrer épisodiquement des entraîneurs extérieurs de renom pour nous aider à franchir un nouveau cap » explique Philippe Le Chevalier président de VOI Judo.

Tel fut le cas en septembre avec la venue de Jane Bridge, judokate britannique, 2 fois Championne du Monde, 3 fois championne d'Europe et ex-entraîneur de l'équipe d'Angleterre Féminine.



De gauche à droite : Alan CAILLOUEY (Champion de France Cadet 2014) Sébastien DORGAL (entraîneur) Alexia VEGA (Championne de France Cadette 2014)



Jane Bridge, judokate britannique, 2 fois Championne du Monde

Hand-ball FB2M : des graines de champions

Le club FB2M handball a obtenu une nouvelle fois cette saison le label OR de la fédération française et deux titres de champion du Val D'Oise pour l'équipe de + 15ans féminines et les -17 ans masculins.

Victoire du collège Daubigny d'Auvers au tournoi inter-collèges. Organisé par le club, en partenariat avec les professeurs d'EPS des collèges, les filles de 6^e/5^e d'Auvers ont décroché la coupe au mois de juin.



Les redoutables !

Bravo à Pascal Legros

qui, en parcourant 211,815 km (5 marathons à la suite), pulvérise le record du Val d'Oise de plus de 4,6 km sur 24 heures.



Rallye des gazelles 2015

Les Mira'Belles : Céline, Tourangelle et Carole, Auversoise. Amies depuis l'enfance, nous avons décidé de participer au Rallye des

Sénégazelle 2015

Elles sont 6, originaires d'Auvers sur Oise, d'Epiais Rhus et de Houilles, pas forcément très sportives, mais très motivées.

■ Leur objectif ?

Participer à la Sénégazelle 2015. Il s'agit d'une course humanitaire, féminine, à Fondiougne, au Sénégal. Chaque matin, durant 5 jours, elles parcourront entre 8 et 12 km de piste. A l'arrivée de chaque étape, des rencontres, des échanges et de l'émotion

avec des écoliers. Elles leur distribueront du matériel scolaire qu'elles auront récolté et emporté dans leurs bagages.

■ Pourquoi leur participation ?

- Faire connaître et soutenir l'association Les Amis de Fayako dont elles sont membres actifs.
- Un dépassement de soi, une action concrète empreinte d'émotions et de sourires à l'arrivée de chaque étape.
- Développer et transmettre

des valeurs qui leur sont chères : l'entraide, le partage, la solidarité.

■ Vous pouvez :

- les soutenir avec des dons directement via le lien : www.leetchi.com/c/senegazelle-fayako
- les suivre via leur page facebook : www.facebook.com/lesgazellesdefayako
- les contacter à l'adresse : lesgazellesdefayako@yahoo.fr

Gazelles en mars 2015 (course d'orientation 100% féminine), pour vivre une grande aventure humaine, remplie de partage, d'entraide



et de solidarité en soutien à l'association Cœur de Gazelles et à leurs actions auprès de la population Marocaine. Que

vous soyez entreprises ou particuliers, participez avec nous à cette belle aventure en nous soutenant (sponsoring, matériel, communication...) Merci ! www.les-mira-belles.com www.facebook.com/lesmirabelles

Ça bouge à l'espace jeune : de nouveaux horaires plus adaptés aux collégiens, soutien scolaire mis en place et l'accès au Bafa gratuit.

Période scolaire	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
12 h à 14 h		Permanence au collège Daubigny	-	Permanence au collège Daubigny	-	-
17h à 17h30		Structure ouverte	13h30 à 15h Structure ouverte	Structure ouverte	Structure ouverte	13h30 à 15h Structure ouverte
17h30 à 19h30	Structure Fermée	Accompagnement à la scolarité de 17h30 à 19h et Structure ouverte	15h à 17h Programme d'activité 17h à 19h30 Structure ouverte	Accompagnement à la scolarité de 17h30 à 19h et Structure ouverte	Projet dans le cadre de l'accompagnement à la scolarité de 17h30 à 19h et Structure ouverte	15h à 17h Projet trimestriel 17h à 19h30 Structure ouverte

Vacances scolaires	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
13h à 15h	Structure ouverte					
15h à 17h	Programme d'activité					
17h à 19h30	Structure ouverte					

Pour la première fois, l'espace jeune a été ouvert tout le mois de juillet. Des activités différentes chaque jour se sont déroulées : diffusion de la coupe du monde de foot, danse, après-midi crêpes, projection de films, soirée barbecue, magie... Les jeunes ont répondu présents et se sont impliqués dans le dynamisme de la structure. Nous œuvrons pour que l'espace jeune soit un lieu d'échanges, convivial et éducatif, dans le respect de tous.

Culture et tourisme

Point tourisme

Un chantier en voie d'achèvement !

Le chantier de notre futur office de tourisme s'achèvera dans les toutes prochaines semaines.

Catherine Galliot, notre nouvelle Directrice du Tourisme, assure depuis le 1^{er} octobre les missions d'accueil de nos visiteurs et d'organisation de visites de groupes.

Elle gère une vingtaine de guides expérimentés qui encadrent nos visiteurs lors des visites guidées.

Un comité de pilotage tourisme composé des acteurs culturels de la ville vient d'être mis en place afin de travailler ensemble autour d'un projet touristique pertinent et innovant, avec le concours du comité départemental du tourisme et du comité régional Ile-de-France du Tourisme.

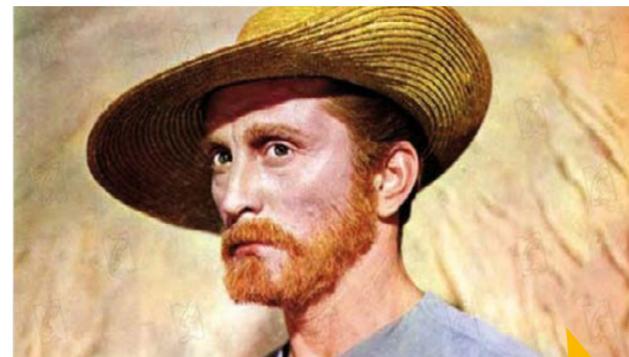


Nous attendons avec impatience la livraison de notre nouvel Office de Tourisme dans le Parc Van Gogh

Hollywood sur Oise !

Partenaire de la Ville de Mons, capitale européenne de la culture 2015, Auvers-sur-Oise s'associe au programme « Hollywood au pied du terril » qui célébrera les 60 ans du tournage du film de Vincente Minelli « La Vie Passionnée de Vincent Van Gogh » avec Kirk Douglas à Mons et à Auvers-sur-Oise.

La saison culturelle 2015 de notre ville vivra au rythme de cet événement qui bouleversera la vie paisible de notre village, en juillet 1955.



Appel à témoignages

Faites-nous part des anecdotes recueillies dans vos familles, transmettez-nous documents, films, photos qui pourraient enrichir cette célébration en contactant le service culturel.

Auvers Tourisme

Fermeture Lundi

i Du Mardi au vendredi 10h à 12h et de 14h à 17h30
Samedi et dimanche 10h à 12h30 et de 13h15 à 18h

Catherine Galliot, nouvelle directrice



Partir pour mieux revenir.

Après une parenthèse d'un an et demi, j'ai le plaisir de revenir travailler à Auvers-sur-Oise pour la mise en place de la nouvelle structure Office de tourisme.

Professionnelle du tourisme depuis 27 ans, j'ai voyagé et travaillé pour des tours

Opérateurs et Agences réceptives tels que Monde sans Frontière ou Kuoni pour l'accueil et l'organisation de séjours pour nos touristes étrangers (US, Japon, Chine, Amérique du Sud).

Technicienne et femme de terrain, certains d'entre vous me connaissent déjà pour avoir assuré la commercialisation de produits touristiques au sein de l'ancien Office de tourisme, pour avoir œuvré pour le développement des visites avec guides conférenciers et des journées forfaitaires à destination des groupes mais aussi pour la création du Marché aux plantes, des Expositions temporaires de l'OTSI, d'un rallye pédestre à destination de nos jeunes visiteurs, de livrets tactiles pour les personnes non voyantes etc.

Je souhaite que notre prochain Office de tourisme dans ce beau bâtiment Napoléon III du Parc Van Gogh soit le reflet et la vitrine de l'authenticité auversoise, qu'il dégage et transmette à nos visiteurs le plaisir de la découverte du village d'artistes en pleine nature.

La route digitale Van Gogh !

Dès le printemps 2015, l'application « La route digitale Van Gogh » développée avec nos partenaires de Saint-Rémy de Provence et de Van Gogh Europe sera mise en service. A travers les Pays-Bas, la Belgique, Arles, Saint-Rémy de Provence et Auvers-sur-Oise, cette route numérique invitera les admirateurs de Vincent Van Gogh à un véritable pèlerinage européen sur les pas de Van Gogh.

Pratique et sensibilisation artistique en milieu scolaire 2014-2015

Cette année, le Service Culturel de la Ville d'Auvers-sur-Oise met en place des ateliers de pratique et de sensibilisation artistique en milieu scolaire de décembre 2014 à mars 2015.

Cette nouvelle édition répond à deux objectifs prioritaires :

- offrir un enseignement artistique diversifié, en lien avec la saison culturelle 2015 de la ville « Van Gogh, 125 ans d'inspiration, cinéma et nouvelles images »

- s'adresser au plus grand nombre d'enfants possible.

Ainsi, 380 enfants des écoles maternelles et élémentaires, soit le double des années précédentes, s'initieront aux arts plastiques, aux arts vivants, aux arts de la rue et à l'écriture à travers 10 ateliers : peinture, dessin, bandes dessinées, photographie, architecture, design, théâtre de rue, musique, contes et écriture. Parce que nous devons le meilleur à nos enfants, s'engagent à leurs côtés, artistes de talent et associations pour transmettre leur savoir et partager leur bonheur de créer.

Dès à présent, réservez votre journée du 14 mars 2015 pour admirer leurs travaux à la Galerie d'Art Contemporain et à la Maison de l'île !

Finances

Contraintes sur les finances et nouvelles pratiques de gestion

L'Etat a annoncé que son soutien aux collectivités territoriales baisserait, ce qui correspond à une baisse globale de 30% de son soutien en trois ans. L'Etat oublie que cet argent était dépensé et contribuait efficacement à la croissance, et amortissait la crise économique.

En parallèle, l'Etat impose de nouveaux dispositifs coûteux comme le transfert de l'instruction des permis de construire aux communes, ou la mise en place de nouveaux rythmes scolaires sur 4 jours 1/2. Rien que pour notre ville, les rythmes coûteront près de 120.000€ en année pleine pour payer les animateurs, les intervenants, les ATSEM et les professeurs des écoles dont la charge de travail s'alourdit, les nouveaux matériels pour les animations et les transports, sans compter les dépenses liées à l'ouverture des bâtiments 38 jours de plus par an ! Cette nouvelle charge non compensée est donc supportée directement par les Auversois.

Pour autant, nous mettons en œuvre les moyens nécessaires pour que la réussite et la qualité de vie des enfants soient grandement améliorées. Mais avec un tel budget, dépensé en aides ciblées aux enfants en difficulté d'apprentissage, on aurait sans doute fait beaucoup mieux pour leur donner les compétences de base.

Ce contexte nous oblige à serrer depuis notre élection toutes les dépenses alors même que le budget de fonctionnement était engagé à près de 40% au bout des trois premiers mois de 2014. Difficile dans ces conditions de « reprendre la main », de « corriger le tir ».

Nous avons donc constitué dès notre arrivée un groupe de travail qui analyse chaque semaine tous les contrats fournisseurs, vérifie leur efficience sur le terrain et recherche de nouveaux prestataires ou conditions pour améliorer la performance qualité/prix.

Nous appelons les fournisseurs sur certaines commandes, nous faisons refaire des devis en identifiant de nouvelles sociétés mieux placées, nous modernisons les procédures de commandes. Nous contrôlons chaque bon de commande avant son engagement, en vérifiant la pertinence de la dépense et le prix. C'est une nouvelle façon de réfléchir à mieux dépenser l'argent public. Cela motive les personnels qui voient qu'au final on fait mieux avec moins ou davantage avec autant.

Les premiers résultats sont donc déjà là. Ils tiennent en 6 principes :

1^{er} principe – Vérifier avant d'acheter

Il est proposé l'achat d'une autolaveuse pour 5 500€. Nous vérifions l'appareil qui est assez récent, remontons les tuyaux comme indiqué dans le mode d'emploi et voilà l'autolaveuse à nouveau fonctionnelle.

Bilan : une réparation à moins de 100€.

2^e principe – Négocier

Un bidon de nettoyant industriel est proposé à 170€. Sur internet, le même vaut 115€.

Bilan : 55 € de gagné par bidon.

3^e principe – Rechercher le meilleur prestataire

La ville dispose d'un parc de plus de 200 extincteurs. Plus de 80% ont largement dépassé leur date limite d'usage et n'ont pas été maintenus convenablement, malgré le recours régulier à un même prestataire. Seuls les extincteurs des écoles sont conformes car... ils ont été changés juste avant les municipales !

Nous avons par appel d'offres trouvé un fournisseur agréé et Auversois très compétitif.

Bilan : en deux ans et sans surcoût notre parc est remis à neuf avec des extincteurs Made in France.

4^e principe – Chercher l'optimum

Des travaux viennent de se terminer Rue des Ruelles, mais aucun éclairage public n'a été prévu. La chaussée va être rebouchée... Il n'est pas trop tard pour changer le programme des travaux et faire installer les candélabres. Il faut encore négocier avec le fournisseur, qui, en contrat avec la ville sur 8 ans jusqu'en 2019, n'a pas produit sa meilleure offre dès le départ.

Bilan : une rue pittoresque enfin éclairée, sans nuire à son charme.

5^e principe – Se retrousser les manches ensemble

Une visite de l'école Vavasseur à l'occasion d'un conseil d'école choque Mme le Maire. Des travaux urgents sont nécessaires, mais rien n'est prévu au budget. Alors on imagine avec l'aide de l'assureur de la ville, la SMACL, un véritable chantier citoyen, auquel élus, parents, professeurs et personnels participent durant le mois de juillet.

Bilan : L'école est pour partie refaite pour la rentrée, pour une dépense de 25.000€ de matériel et quelques heures de régie.

6^e principe – Faire participer les citoyens

Les personnes âgées partent toute une semaine à Montpellier. Il faut deux accompagnateurs, du samedi au dimanche. En remplacement d'agents rémunérés par la collectivité, deux Auversois bénévoles ont accompagné nos seniors.

Bilan : Amitiés, dévouement, et économies sont au rendez-vous.

Nous espérons que ces méthodes, ces nouvelles façons de travailler, notre motivation et votre engagement permettront de compenser toutes les dépenses nouvelles et les baisses de crédit.

Tout le monde a été mis à contribution.

Nous remercions :

- les responsables associatifs qui, comme nous, doivent rechercher des recettes nouvelles et des économies pour fonctionner avec moins d'argent public.

- le personnel de la ville qui a fait ces efforts et doit continuer.

Nous regrettons surtout que le fruit de nos efforts, de ceux des services municipaux et des vôtres servent en priorité à compenser ce qui nous est imposé d'autorité !

Nous voulons pourtant continuer à investir, en conformité avec le budget, le contrat régional et le contrat départemental qui lient la ville et l'aident dans sa dynamique. Aussi, les investissements prévus au budget 2014 sont en cours, avec prochainement le ravalement et l'accessibilité de la Mairie, le pavillon Van Gogh qui sera livré en fin d'année 2014, la rue de Chaponval, un projet de plus de 300 000€ dont il a fallu reprendre tout le montage pour améliorer son financement et qui mérite encore des améliorations techniques, et le mur du Valhermeil pour lequel les études doivent démarrer, puisqu'aucun dossier ne nous a été présenté.

Enfin, notre équipe cherche des solutions pour payer le dépassement du chantier de l'école Vavasseur à hauteur de 319 123,19€ et l'absence d'une recette budgétée à hauteur de 400 000€, soit près de 750 000€ de financements manquants. La solution pourrait résider dans une meilleure structuration des propriétés communales, en visant une organisation logique de l'accueil des Auversois renforçant la proximité et le rendu du meilleur service que nous vous devons.

Vie municipale

Carte d'identité

A compter du 1^{er} janvier 2014 la durée de validité de la carte nationale d'identité passe de 10 à 15 ans pour les personnes majeures (plus de 18 ans).

L'allongement de cinq ans pour les cartes d'identité concerne :

- Les nouvelles cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées à partir du 1^{er} janvier 2014 à des personnes majeures.
- Les cartes d'identité sécurisées délivrées (cartes plastifiées) entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures.



ATTENTION : Cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité sécurisée pour les personnes mineures. Elles seront valables 10 ans lors de la délivrance.

Si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière. La Préfecture ne modifiera pas la date de validité inscrite sur le titre. Il est donc inutile de vous déplacer en mairie. **Mais tous les états n'acceptent pas une carte d'identité de plus de 10 ans.**

Aussi, il est recommandé de consulter au préalable la rubrique Conseils aux voyageurs du ministère des Affaires étrangères : <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/>

La liste des pays qui acceptent la carte

nationale d'identité comme document de voyage sont consultables à l'adresse suivante :

<http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/vivre-a-l-etranger/la-presence-francaise-a-l-etranger-4182/article/extension-de-la-duree-de-validite>

Le Ministère de l'Intérieur propose, à l'adresse suivante, une fiche d'information traduite qui peut être présentée aux autorités étrangères :

<http://www.interieur.gouv.fr/Actualites/L-actu-du-Ministere/Duree-de-validite-de-la-CNI>

Pour tout renseignement complémentaire, contactez l'accueil Etat civil au 01.30.36.70.30.

Inscriptions sur les listes électorales

Pour pouvoir voter, il faut s'inscrire avant la fin de l'année qui précède le scrutin.

Pour pouvoir voter en 2015, il faut donc s'inscrire au plus tard le 31 décembre 2014.

Sauf si vous êtes dans l'une des situations suivantes, vous pouvez vous inscrire en 2015 et voter la même année :

- Jeune ayant atteint l'âge de 18 ans entre le 1^{er} mars et le jour de l'élection.
- Personne qui déménage pour des motifs professionnels et fonctionnaire admis à la retraite après le 1^{er} janvier.
- Militaire retournant à la vie civile après le 1^{er} janvier.
- Acquisition de la nationalité française après le 1^{er} janvier.
- Recouvrement de l'exercice du droit de vote après le 1^{er} janvier.



Qui peut être électeur ?

Il faut remplir les conditions suivantes :

- Être âgé d'au moins 18 ans la veille du 1^{er} tour de scrutin.
- Être de nationalité française ou européenne (les citoyens européens résidant en France peuvent s'inscrire sur les listes complémentaires et prendre part aux élections municipales ou européennes).
- Jouir de ses droits civils et politiques.

Où s'inscrire ?

- Soit à la mairie de votre domicile.
- Soit à la mairie d'une commune dans laquelle vous êtes assujetti aux impôts locaux depuis au moins 5 ans.
- Soit à la mairie de votre résidence si vous y résidez de manière effective et continue depuis au moins 6 mois.
- Soit à la mairie de la commune où vous êtes assujetti à résidence obligatoire en tant que fonctionnaire public.

Formalités de dépôt de la demande

- Se présenter en personne.
- Ou bien solliciter son inscription par correspondance.
- Ou bien se faire représenter par un mandataire qui effectuera les démarches auprès des services municipaux (se munir d'une attestation et pièce d'identité du mandant).
- Ou s'inscrire sur internet en utilisant le téléservice proposé par mon-service-public.fr (accessible dès octobre 2015).

Pièces à fournir

Vous devez fournir les documents suivants :

- Formulaire de demande d'inscription disponible en mairie ou bien téléchargeable sur service-public.fr.
- Une pièce d'identité récente (valide ou périmée depuis moins d'1 an) prouvant votre nationalité française : passeport ou carte nationale d'identité.
- Si vous êtes devenu français récemment et que vous ne possédez pas encore de pièce d'identité française : pièce d'identité d'origine (passeport ou carte d'identité valide ou périmée depuis moins d'un an) + une preuve de la nationalité française (décret de naturalisation ou certificat de nationalité).
- Un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois (facture d'eau, gaz, électricité, téléphone fixe/mobile, avis d'imposition, bulletin de salaire, titre de pension).

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter le service Elections au 01.30.36.70.30.

Hommages

C'est avec une immense tristesse que nous vous faisons part de deux décès qui frappent durement notre Ville.

Patricia Duport, conseillère municipale, son sourire, sa bonne humeur, sa gentillesse et sa grande disponibilité nous manquent déjà.

Le samedi 18 octobre, **Loïc Jestin, notre Directeur Général des Services** disparaissait après de longs mois de combat face à la maladie. Homme passionné et engagé, il laissera son empreinte dans nos mémoires.

L'ensemble du personnel s'associe à l'équipe municipale pour présenter à leurs familles, leurs plus sincères condoléances.

Martine Fudaly fête ses 40 ans de Mairie



Lundi 7 juillet à 12h, Madame Le Maire a eu le plaisir de décerner la médaille de la ville à Martine Fudaly, en présence de nombreux élus et du personnel communal. Le Maire a tenu à la féliciter chaleureusement pour la qualité de son travail et son implication quotidienne au service des Auversois. 40 années de travail qui démontrent combien la vie professionnelle peut être source d'épanouissement. Certes, cette vie professionnelle peut être parsemée de moments difficiles et de doutes, mais ce sont aussi, des années riches de rencontres, de satisfactions individuelles et collectives. Le travail est une valeur fondamentale, inscrite dans notre Constitution et dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme...



Salles à louer

Pour profiter pleinement de vos anniversaires, mariages ou autres fêtes privées, pensez à louer la salle du « foyer des anciens » située à proximité du Parc Van Gogh. Au prix de 510 euros (pour 24 heures), cette salle dispose d'une cuisine tout équipée et peut recevoir jusqu'à 100 convives. Les réservations sont traitées selon leur ordre d'arrivée et en fonction des événements municipaux (élection, ateliers seniors). La confirmation de votre demande vous sera adressée dans le mois qui suit.

Pour toutes informations et réservations (auversois uniquement) n'hésitez pas à contacter la mairie au 01.30.36.70.30 ou bien adressez-nous un mail à resalles@ville-auverssuroise.com

Etat civil

Bienvenue

Naissances

10/06/2014	Théodore Rodolphe José Léon HOYAS
21/07/2014	Raphaël JOYEAU
26/09/2014	Emma Françoise Annie JULITTE
03/10/2014	Célian CHAGMANI

Félicitation

Mariages

07/06/2014	Mme Elodie TÉTARD et M. Romain DUPUY
14/06/2014	Mme Mathilde PENICAUD et M. Michaël TISSERANT
28/06/2014	Mme Audrey FERNANDEZ et M. Quentin FRÉGER
13/07/2014	Mme Audrey MOLENDI et M. Romain DUVAL
19/07/2014	Mme Florence GAUD et M. Pascal AUBRIT
19/07/2014	Mme Ophélie DRIEUX et M. Damiano PASTORESSA
26/07/2014	Mme Amy MEYER et M. Florian SOFIANOS
23/08/2014	Mme Gwenaëlle MOYSAN et M. Eric GALIFFET
30/08/2014	Mme Hong Loan VO et M. Sergio PASTORESSA
06/09/2014	Mme Murielle GUEMPIK et M. Laurent IRAGNE
06/09/2014	Mme Elodie DUTHEIL et M. Charles DELEPIERRE

Ils nous ont quitté...

Décès

19/06/2014	M. Roland Louis Eugène JOLY
23/03/2014	Mme Rolande DUMEIGE épouse COURSIMAULT
23/07/2014	M. James DORNEVAL
08/08/2014	Mme Mireille DUBAC épouse RIEU
02/09/2014	Mme Jeannine CLÉMENT épouse MALISSARD
29/08/2014	Mme Jeannine MAHÉ épouse CHOVEAUX
24/09/2014	Mme Patricia DUPORT
26/09/2014	M. Lucien POUYER
18/10/2014	M. Loïc JESTIN

Baptêmes républicains

09/08/2014	Kenzo Eric Maxime DEFEVER
09/08/2014	Timéo Steeve Aymerick DEFEVER



Noces de diamant

M. et Mme Bernié, 7 juin 2014



Noces d'or

M. et Mme Remblier, 26 juillet 2014



Noces de diamant

M. et Mme Lavoisier, 18 octobre 2014

Tribune libre

La ville change de peau !

Doucement, sans heurts ni tumulte, elle a entrepris une toilette d'importance. Surveillez la balayeuse qui parcourt régulièrement des quartiers qui jamais n'en avaient aperçu la forme ! Voyez le cimetière débarrassé des mauvaises herbes et détritiques en tous genres grâce aux efforts du personnel communal avec le renfort des élus et les bénévoles ! A ce propos, il nous faut rendre hommage à ces personnes qui se proposent spontanément afin de mener des actions en faveur de notre ville. Leur volonté, leur courage et leur implication méritent d'être soulignés. Leur aide apportée à la rénovation de l'école Vavasseur, en complément du travail du Maire et des élus a été salutaire. Qu'ils en soient remerciés.

L'état d'esprit aussi a changé. Les Auversois se réapproprient leur Mairie. Ils viennent très aisément exprimer leurs attentes, leur satisfaction ou leur mécontentement aussi. Et c'est tant mieux ! Cela témoigne d'une parole libérée, d'un dialogue rendu plus facile, en un mot, de la démocratie.

Nous allons continuer à innover en tout ce qui sera de nature à simplifier le quotidien, comme en témoigne le projet de minibus pour nos jeunes et nos seniors.

Enfin, nous vous souhaitons une excellente fin d'année. Malgré les Cassandra de tous poils qui ne prédisent qu'un avenir sombre à notre pays, nous sommes de ceux qui pensent que rien n'est impossible et que l'énergie, la volonté et la ténacité peuvent rendre demain meilleur qu'aujourd'hui.

Pour les élus du groupe « Tous unis pour Auvers »

Porte parole Thomas Omejkane Harnois
Conseiller Municipal

La maison médicale est une urgente nécessité

La municipalité précédente avait permis l'acquisition par Val d'Oise Habitat d'un pavillon rue du Pois, la rencontre avec des professionnels de santé (dont des jeunes) intéressés pour s'installer et la désignation d'un architecte. Ce projet était viable financièrement. 23 places de stationnement étaient prévues sur le terrain. En mars, nous n'en étions pas encore au dépôt de permis de construire. Donc tout montage photo présenté pour faire peur n'a évidemment aucune valeur, ni aucun rapport avec ce qui aurait pu se faire. Aujourd'hui mobilisons-nous pour signer et faire signer la pétition (déjà plus de **800 signatures**). Aussi, par cette tribune, nous vous demandons, Madame Le Maire, d'organiser un référendum local posant la question suivante : êtes-vous **pour ou contre** un cabinet médical rue du Pois dans les meilleurs délais ?

Jean Pierre Béquet, Conseiller Général et Président du groupe VAE
Marie-Agnès Gillard, Emilie Spiquel, Jean-Pierre Brihat
et Julien Serignac, Conseillers Municipaux.
Site de VAE : vivre-auvers-ensemble.fr

AUVERS MAG'

Hôtel de ville

17 rue du général de Gaulle
95430 Auvers-sur-Oise
Tél. 01 30 36 670 30
cabinetdumaire@auvers-sur-oise.com

Directrice de la publication

Isabelle Mézières

Service communication

23 rue du Général de Gaulle
95430 Auvers-sur-Oise
Tél. 01 30 36 60 83
Communication@auvers-sur-oise.com

Photos

© Mairie d'Auvers-sur-Oise - Fotolia

Création, exécution et impression

igs.com - ZAE des Chataigniers
10 rue Condorcet
95157 Taverny cedex
N° d'imprimeur 34378



Imprimé sur papier PEFC
(Issu de la gestion Durable de Forêts)

Conseil des jeunes

Une réunion d'information va être mise en place avec le concours de jeunes de différentes tranches d'âge pour le bureau du conseil des jeunes, où 10 d'entre eux siégeront. Une date du premier conseil sera alors définie, où toutes les idées, initiatives et suggestions seront débattues.

jeunes@ville-auverssur-oise.fr

Vous pourrez retrouver toutes les informations et les activités concernant l'espace jeunesse sur le site Facebook.